

VERTIKAL AQUASTOP L

FABRICATION FRANÇAISE 

→ DÉSIGNATION

PROCÉDÉ D'ASSÈCHEMENT DES MURS PAR HYDROFUGATION DE MASSE CRISTALLISANTE ET STOPPANT L'HUMIDITÉ ASCENSIONNELLE DANS LES MURS EN MATÉRIAUX CREUX.

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Consistance : Liquide incolore
- Odeur : Inodore
- Densité spécifique : 1,048 à 20°C
- Point éclair : Non concerné
- Matière active : 85% (+/- 5%) POTASSIUM METHYLSILANETRIOLATE HYDROXYDE DE POTASSIUM
- Ininflammable et non toxique.

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Murs constitués par des matériaux de construction creux de type briques, parpaings, moellons, agglos, etc.
- Pour murs pleins ou denses, de type brique pleine, pierre calcaire, pisé, torchis, bauge, glaise, mortier, utiliser **VERTIKAL AQUASTOP C**.
- **VERTIKAL AQUASTOP L** est destiné à tous travaux devant solutionner les remontées d'humidité par capillarité dans les murs creux. Également destiné aux travaux préparatoires en pied de murs sur supports humides ou salpêtreux avant mise en peinture ou pose d'un revêtement.

→ ASSURANCE

VERTIKAL AQUASTOP L est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie GENERALI au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

*Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.
La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*



20 L

VERTIKAL®
REVÊTEMENTS DE FAÇADE

→ PROPRIÉTÉS

- **Cristallise au contact de l'humidité contenue dans les matériaux.**
- **Cristallisation générant une véritable barrière étanche et définitive.**
- **Barrière insoluble au contact de l'eau, traitement curatif des maçonneries**
- **Barrière insensible aux réactions chimiques naturelles créées par les matériaux.**
- **Transformation des matériaux hydrophiles en matériaux hydrophobes.**
- **Évite salpêtre, auréoles, traces blanchâtres et tâches.**
- **Exclu les boursoufflures et cloquages des enduits causés par les remontées d'humidité.**

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Un relevé de la teneur en eau contenue dans le mur est conseillé. Il peut être réalisé au testeur d'humidité ou au besoin, à la bombe au carbure.
- Les sols ou toutes autres parties nécessaires sont à protéger notamment en intérieur.
- Piquage des boursoufflures et cloquages de la zone à injecter jusqu'à 50 cm au-dessus du sol.

NETTOYAGE

- Nettoyer à l'eau claire les outils avant séchage du **VERTIKAL AQUASTOP L**.

FORAGE

- Traçage des points de forage 10 à 15 cm au-dessus du sol et espacés tous les 10 à 12 cm. Diamètre de forage, 12 à 14 mm avec une légère inclinaison vers le bas (angle entre 15 et 20°) et profondeur du puits de forage équivalente à l'épaisseur du mur moins 5 cm.

INJECTION

- La quantité à injecter est de 1,5 litre par mètre linéaire et pour chaque tranche de 10 cm d'épaisseur de mur. Cette quantité proportionnelle à l'épaisseur du mur devra être injectée de façon équitable dans les 8 à 10 puits de forage contenu par ml (mètre linéaire). Pour se faire, un compteur de passage alimenté par une pompe basse pression est nécessaire.

TEMPS DE SÉCHAGE

- La barrière est constituée dans les deux à trois jours après l'injection.
- Pour toutes interventions sur les parois du mur, prévoir 1 mois de séchage par tranche de 5 à 10 cm d'épaisseur de mur selon le taux d'humidité contenu dans le mur.
- Vérification de séchage définitif : si un relevé à la bombe à carbure a été réalisé avant traitement, un contrôle peut être effectué après la durée indiquée ci-dessus.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Stocker à l'abri du gel et de l'humidité
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

